

CONNAITRE LES BESOINS ET ATTENTES DES FAMILLES DU RHÔNE AFIN DE MIEUX Y RÉPONDRE

Une enquête par questionnaire a été lancée en mars 2020 dans le cadre du renouvellement du Schéma des services aux familles (2021-2025). Ce document partenarial vise à définir les priorités d'actions pour les années à venir et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de petite enfance, enfance-jeunesse et parentalité. Cette enquête, adressée aux familles avec enfants de moins de 25 ans, a pour objectif de recueillir des éléments relatifs aux choix des parents pour leurs enfants, à leur satisfaction vis-à-vis des services proposés et à ce qui pourrait leur manquer.

PROFIL DES 2 590 PARENTS RÉPONDANTS

Cette enquête est conçue comme une consultation ouverte : les résultats reposent sur le profil des répondants. Les constats présentés dans cette note sont uniquement le reflet des réponses des familles.

86% de femmes

75% de couples avec enfants

dont 9% de familles recomposées et 25% de familles en situation de monoparentalité

5 996 enfants (cumulé sur l'ensemble des répondants)

35% des répondants ont un enfant de moins de 3 ans

31% ont un enfant de 3 ans à moins de 6 ans

45% de 6 ans à moins de 12 ans

38% de 12 ans à moins de 18 ans

21% de 18 ans à moins de 25 ans

42% des parents répondants ont 2 enfants

32% de familles nombreuses (3 enfants ou plus)

26% ont un enfant unique

65% de résidents de la Métropole de Lyon dont 21% à Lyon / 35% de résidents du Conseil Départemental du Rhône

53% exercent une activité à temps plein

24% exercent une activité à temps partiel / 7% sont en congé parental ou parent au foyer / 16% sont concernés par d'autres situations (recherche emploi, étudiant, etc.)

47% sont employés

24% sont cadres-professions intellectuelles supérieures / 8% sans activité professionnelle / 7% de professions intermédiaires / 5% d'ouvriers / 4% d'agriculteurs-exploitants / 4% d'artisans-commerçants-chefs d'entreprise / 1% de retraités

38% ont recours à un assistant maternel

32% à une crèche / 19% gardent eux-mêmes leurs enfants (*parmi les 872 répondants avec enfants de moins de 3 ans*)

37% de collégiens

30% de lycéens / 20% en études supérieures / 11% sur le marché du travail (salariés, apprentis ou en recherche d'emploi) *parmi les enfants de 12 ans à moins de 25 ans (1 185 répondants)*

UNE CONSULTATION CO-CONSTRUITE

Le questionnaire a été conçu autour des différentes thématiques du Schéma des Services aux Familles, avec des focus sur des actions et services jusqu'ici peu questionnés. Au début du questionnaire, des questions socio-démographiques permettent de filtrer les thématiques proposées aux parents.

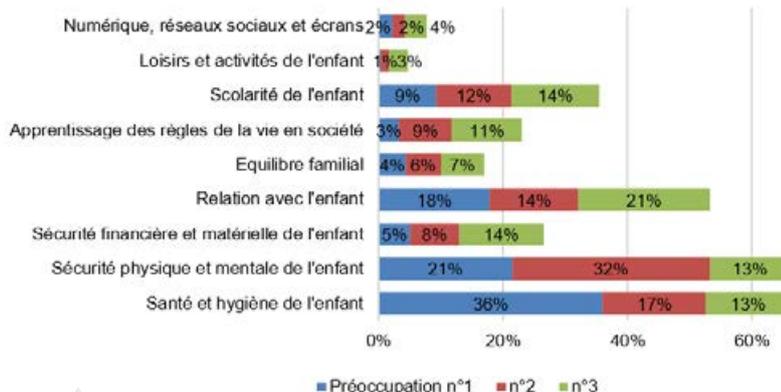
Il a été co-construit avec les partenaires associés à la gouvernance du Schéma et transmis sous format électronique aux familles de la Caf du Rhône, de la MSA Ain-Rhône et des associations familiales de l'Udaf.

Cette enquête n'ambitionne pas d'être représentative : aucun quota n'a été fixé en amont et aucun redressement n'a été effectué *a posteriori*. On totalise 2 590 questionnaires exploitables (10% de taux de réponse).

Une parentalité appréhendée de manière différenciée en fonction de l'âge des enfants

62% des parents indiquent que leur principal sujet de préoccupation – parmi les trois premières positions – est la santé/l'hygiène de leurs enfants. Cette préoccupation semble baisser à mesure que l'enfant grandit et devient à nouveau importante pour les 18 ans à moins de 25 ans, avec des enjeux comme la sexualité par exemple. Les parents se tournent alors logiquement vers les professionnels de la santé lorsqu'ils cherchent des conseils et du soutien dans leur rôle de parents.

■ Quels sont les principaux sujets qui vous préoccupent en tant que parent ?



Champ : 2 590 répondants

Les répondants devaient ordonner les dix propositions par ordre d'importance dans leurs préoccupations.

Un enjeu fort autour de la scolarité

35% des parents interrogés classent la scolarité de leurs enfants parmi leurs trois premières préoccupations. 60% des parents interrogés souhaitent une meilleure communication avec les professionnels de l'éducation.

Par ailleurs, il existe un enjeu à développer l'accompagnement scolaire des enfants plus âgés. Aujourd'hui, selon les parents, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) sont surtout organisés vers les enfants du primaire.

La nécessité d'une meilleure prise en charge des besoins spécifiques des enfants

De nombreux parents expriment des insuffisances dans la détection et la prise en charge des spécificités de l'enfant (situations de handicap, troubles *dys* ou précocité).

Ces besoins spécifiques compliquent souvent la réussite scolaire et l'inclusion sociale des enfants.

Les répondants soulignent la nécessité d'une formation des encadrants de la petite enfance et de l'enfance (accompagnement scolaire, accueils de loisirs, accueil du jeune enfant, etc.) sur ces sujets.

Des parents en situation de fragilité socioéconomique qui expriment un besoin de soutien à la fonction parentale

La sécurité financière et matérielle de l'enfant est une préoccupation variable en fonction de la composition familiale. Ainsi, pour 20% des monoparents il s'agit d'une des deux premières préoccupations quand cela concerne 10% des couples avec enfants.

De nombreux parents alertent sur la difficulté d'assumer leur fonction parentale alors qu'ils sont en situation de précarité et expriment alors un besoin en soutien qui s'étend à toutes les sphères de la vie familiale (logement, aides financières, accès aux droits, etc.).

Les parents soulignent également leur mécontentement face aux coûts d'accès aux services aux familles. Par exemple, 25% des parents interrogés déclarent ne pas mettre leur enfant au centre de loisirs en raison des tarifs trop élevés. Cette problématique concerne aussi bien les parents en situation de précarité que ceux se définissant des « classes moyennes ». Ceux-ci se perçoivent souvent comme *moins aidés*.

Le coût du mode d'accueil petite enfance est un critère essentiel pour 39% des répondants. Certains parents font le choix, à la suite d'un calcul financier, de garder eux-mêmes leur enfant plutôt que de travailler.



Des services en soutien à l'intégration socioprofessionnelle des familles

Pour les familles en situation de fragilité, les services aux familles doivent s'accompagner d'un suivi plus global, autour de l'insertion socio-professionnelle notamment, nécessitant une coordination accrue des différents partenaires.

Certains répondants souhaitent par exemple des solutions leur permettant de dégager du temps pour leur recherche d'emploi.

« Il est difficile pour une personne qui recherche du travail de trouver une garde en temps partiel pour faciliter les démarches de recherche d'emploi. Je pense qu'il serait judicieux de permettre aux parents de déposer leurs enfants à la crèche lors des recherches d'emploi » - Une mère avec quatre enfants de moins de 6 ans.

Le développement de l'accueil occasionnel paraît indispensable.

Un enjeu territorialisé autour de l'accessibilité des services

Les nécessaires services et dispositifs utilisés par les familles sont critiqués pour leur difficulté d'accès. Cette accessibilité renvoie à des enjeux différents en fonction des territoires :

- A l'échelle départementale, la problématique d'accessibilité désigne l'inégale répartition des services en zones rurales et questionne la notion de mobilité : des suggestions sont faites à propos de dispositifs itinérants.
- A l'échelle métropolitaine, les parents font plutôt état d'une saturation des services aux familles.

31% des répondants avec enfant de moins de 3 ans indiquent avoir choisi leur mode d'accueil par défaut

Les crèches apparaissent comme l'exemple le plus emblématique de cette saturation. L'accueil collectif reste plébiscité comme premier choix – 88% des répondants déclarant avoir choisi un mode d'accueil par défaut aurait préféré une place en crèche –.

« J'ai fait ma demande 3 fois quand j'étais enceinte et la demande a été refusée trois fois. Il n'y a pas de place de crèche. J'ai arrêté de travailler et j'ai gardé mes deux enfants. » - Une mère avec deux enfants de moins de 6 ans.

Une nécessaire transparence autour de l'accès aux services aux familles

Le manque de places de crèche accroît le besoin de transparence des critères d'attribution : 59% des répondants ont indiqué ne pas être satisfaits de la lisibilité des critères d'attribution des places en crèche. Les parents expriment un sentiment d'injustice.

Il y a également un enjeu, commun avec l'accueil de loisirs, d'anticipation dans l'attribution d'une place afin que les familles puissent s'organiser en conséquence. Des parents proposent la création d'une plateforme unique d'inscription qui permettrait de suivre en temps réel les places disponibles.

« Il est très difficile de s'y inscrire. Il faut se lever à 5 heures du matin et faire la queue pendant 4 heures » - Une mère de deux enfants de moins de 6 ans.

La proximité facilite l'organisation quotidienne des familles

Les services à destination des familles sont perçus comme des services de proximité pour lesquels l'accès doit être garanti d'un territoire à l'autre.

Pour l'accueil du jeune enfant, 66% des familles interrogées ont tenu compte de la localisation du mode de garde pour faire leur choix (dont 27% de parents qui indiquent qu'il s'agit du critère principal).



Un besoin de flexibilité des horaires et amplitudes

En complément de la proximité géographique et afin de correspondre aux nouveaux modes de vie (télétravail, migrations pendulaires, etc.), accélérés par la crise sanitaire, les services aux familles doivent tendre vers une plus grande flexibilité, notamment en matière d'horaires (horaires atypiques, ouverture en fin de journée) et des amplitudes d'ouverture (vacances scolaires, etc.)

« Les horaires ne correspondent pas à 2 personnes travaillant à temps complet » - Une mère avec deux enfants de moins de 6 ans, à propos des LAEP.

Au-delà des horaires, les parents souhaiteraient un service plus « à la carte » avec la possibilité de s'inscrire en demi-journée ou en jour unique, notamment dans le cadre des accueils de loisirs.

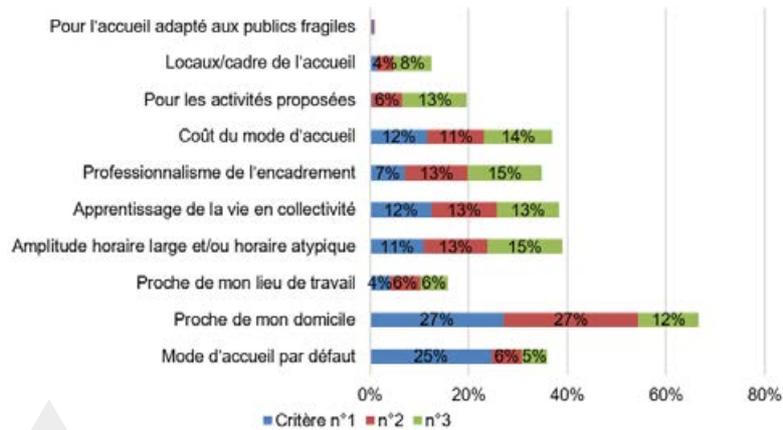
Des parents satisfaits de l'accueil flexible offert par les assistants maternels mais freinés par la complexité de la fonction employeur

Bien que 52% des concernés indiquent qu'il ne s'agissait pas de leur premier choix, les parents qui ont recours à un assistant maternel en sont proportionnellement plus satisfaits que ceux ayant recours à l'accueil collectif. Le fait que les assistants maternels offrent un cadre familial, adaptable aux spécificités de l'enfant, aux horaires flexibles et à proximité, semble peser grandement dans la satisfaction des parents.

Deux tiers des parents (67%) dont l'enfant est accueilli par un assistant maternel déclarent, par exemple, être très satisfaits de la qualité de l'encadrement des enfants, contre 59% pour les répondants ayant recours à une crèche. Néanmoins, les répondants sont demandeurs de solutions pour réduire la charge liée à l'exercice du rôle d'employeur.

Les relais d'assistants maternels, devenus depuis les relais petite enfance, sont connus par 72% des répondants avec enfant de moins de 3 ans. Ils permettent d'apporter une dimension collective et réglementaire à l'accueil individuel. Les parents ont recours aux relais comme support dans les tâches administratives ou comme médiation quand la relation devient conflictuelle. En effet, certains parents décrivent une inversion des rôles dans la relation employeur-assistant maternel avec des congés et tarifs imposés par exemple.

Les trois premiers critères importants dans le choix du mode d'accueil



Champ : 872 répondants (avec enfants de moins de 3 ans)

Les répondants devaient ordonner les dix critères par ordre d'importance dans leur choix de mode d'accueil.

Du constat d'une communication peu efficiente en direction des familles...

Cette enquête auprès des parents a permis de révéler l'existence d'un enjeu fort autour de l'information et de la communication sur l'existant.

Globalement, les parents expriment le sentiment d'être perdus dans la multitude d'information : seuls 18% des répondants se déclarent très satisfaits de l'information délivrée sur les modes d'accueil existants par exemple.

Certains dispositifs semblent manquer de visibilité. Par exemple, seuls 15% des répondants avec enfants de moins de 6 ans ont indiqué connaître les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP). Les services proposés pourraient gagner en lisibilité : les modalités d'inscription complexes sont régulièrement citées.

... A la nécessité de leur proposer une information adaptée

Le canal « internet » et l'entourage sont les canaux privilégiés par les familles pour s'informer. 70% des parents interrogés déclarent par exemple se tourner vers leur entourage lorsqu'ils cherchent du soutien dans leur rôle de parent.

Les parents souhaitent un canal unique et actualisé d'information pour se repérer parmi toutes les offres existantes : sous forme de site internet ou de simulateur de coûts par exemple.

« Faire un livre expliquant les choses : quand les faire, comment les faire, à qui s'adresser. Donner des adresses et contacts clés » - Une mère avec enfant de moins de 3 ans.

Au-delà des supports d'information, les parents évoquent la nécessité d'avoir un interlocuteur physique pour répondre à leurs questions. 33% des parents interrogés déclarent être passés par un guichet unique pour trouver de l'information au moment du choix de leur mode d'accueil.

Des structures-ressources mal identifiées par les jeunes

La problématique de l'information est criante pour les familles avec enfants âgés de 12 ans à 25 ans.

Conformément à leurs préoccupations, 54% des jeunes de 12 ans à moins de 25 ans interrogés s'adresseraient à leur structure scolaire ou de formation lorsqu'ils cherchent de l'information. Il est à noter, là aussi, le rôle important de l'entourage (73% des jeunes âgés de 12 ans à 25 ans chercheraient de l'information auprès de leurs proches) ainsi que d'internet et des réseaux sociaux (respectivement 62% et 35% se tournent vers ces canaux).

L'utilisation de ces canaux se fait au détriment des structures associatives et institutionnelles. Par exemple, si les trois quarts des enfants de 12 ans à moins de 25 ans des répondants connaissent les structures d'animation de la vie sociale, tels que les centres sociaux, ils ne sont que 3% à se tourner vers ces structures pour trouver des informations.

Les maisons des adolescents sont les équipements les moins connus et les moins utilisés, 6% seulement les ont fréquentées et 39% connaissent mais n'ont jamais utilisé.

Investir les jeunes dans des activités pour lutter contre leur isolement

39% des jeunes questionnés ne manifestent pas d'intérêt pour la participation ou la conduite de projets, la vie citoyenne ou l'engagement associatif ou civique. Néanmoins, il semble essentiel pour les parents d'enfants de 12 ans à moins de 25 ans interrogés de proposer des activités à destination des jeunes, dans lesquelles ceux-ci seraient acteurs.

L'objectif est de transformer le temps libre en temps utile et de les éloigner des écrans. En effet, 20% des parents interrogés déclarent rencontrer souvent ou très souvent des difficultés autour de la relation de leurs enfants aux écrans.

Les répondants souhaitent une meilleure adaptation des activités de loisirs aux enfants plus âgés et une meilleure accessibilité en termes d'implantation dans les zones rurales et en termes de disponibilité de l'offre en zones urbaines. L'enclavement des jeunes en zones rurales ou urbaines apparaît comme un facteur aggravant de leur isolement et précarise leur insertion socioprofessionnelle.

TOP 5 DES SUJETS DE PRÉOCCUPATION DES 12 ANS À MOINS 25 ANS

71% scolarité, études et formation

36% métiers et débouchés

29% bien-être psychologique :
harcèlement, relations familiales et amoureuses

26% problématiques de santé :
santé, sexualité, contraception et prévention

26% facilité de déplacement :
déplacements, mobilité et transports

